

Ph. VERDIER

05/04/08

CONTRIBUTION DÉBAT ADELS DU 15 AVRIL

QUI PARTICIPE ET À QUI PROFITE LA PARTICIPATION ? ,

- 1) rappel des analyses du sociologue canadien Jacques GODBOUT : **les « compétents » et les « militants » font monter les exigences de participation**, et cela leur permet de se rendre indispensables, de se « placer » entre la base des habitants et le pouvoir.
- 2) L'analyse de Godbout a gardé toute sa pertinence, mais en outre l'élévation générale du niveau scolaire tend à multiplier le nombre de « compétents » ou de gens se ressentant comme tels. C'est la raison pour laquelle il est de plus en plus difficile de faire « gober » n'importe quoi aux gens sans qu'ils se mobilisent de multiples manières . Mais cela fait aussi qu'autour des « très compétents » et « très militants » il y a une nébuleuse de gens prêts à exiger qu'on les prenne en considération, et prêts à se mobiliser plutôt contre les projets qui les gênent (mouvement « nimby » = not in my back yard).
- 3) Globalement, les défavorisés ne participent pas ou très peu, sauf circonstances exceptionnelles (volonté politique forte et outil spécifique type ATU, arpenteurs etc ...).
- 4) Ceci amène de nombreux élus de tous bords à redouter le blocage des dossiers, de plus en plus fréquent, et à adopter des stratégies de contournement (par ex comment présenter les choses pour ne pas avoir de levée de boucliers, grâce à une action centrée sur la com' .

« FAIRE PARTICIPER » ET « SAISIR LES COMPOSANTES DE LA DEMANDE SOCIALE EN PROFONDEUR » : DEUX CHOSES DIFFÉRENTES

En matière d'habitat, la demande sociale **manifeste** est formatée par l'offre présente sur le marché : on achète la maison dont on a « envie » en fonction d'une offre publicitaire et des produits-logements qu'elle nous propose .

La demande sociale **latente** ou « en profondeur » correspondant aux attentes « authentiques des gens, une fois qu'ils se sont débarrassés, par divers moyens, des conditionnements et de l'aliénation générée par le marché .

Il doit donc y avoir une **démarche professionnelle d'information, formation et de recherche de la demande en profondeur**, par le biais des sciences humaines (enquêtes, entretiens approfondis visant à distinguer attentes immédiates et attentes « voilées » etc ...) Ce qui vaut pour l'habitat d'une famille vaut encore plus pour un projet urbain : ceci veut dire que **l'essentiel**, pour prendre en compte les attentes en profondeur, **va se passer en amont de l'élaboration des programmes** .

ETAPES D'UN PROJET URBAIN ET IMPLICATION DES HABITANTS

Un projet urbain (c'est à dire la création d'un morceau de ville dans la durée, intégrant petite et grande échelle etc ... et pas une opération de logements limitée à un ou deux immeubles réalisés par un seul promoteur) comporte normalement les 5

étapes suivantes :

- découverte et diagnostic
- hypothèses de programme
- images-exemple et concertation
- plan-guide, communication et négociations
- premières réalisations et « feed back »

Habituellement, la « participation » n'intervient qu'à partir de la phase 3. Or il est essentiel que l'implication des habitants se fasse en amont, aux phases 1 et 2.

Cela peut prendre des formes diverses souvent valorisées par les ateliers publics : déambulations, promenades, rencontres, inventaire des espaces valorisés et dévalorisés etc ...

Mais cela peut aussi prendre la forme :

- 1) d'enquêtes approfondies auprès de différentes catégories de population (les plus défavorisés, mais aussi les « nimby » potentiels...
- 2) d'examen local des grandes problématiques sociétales ex : le logement des personnes âgées ou des jeunes, la délinquance etc ...
- 3) de mise en place d'un **groupe restreint de programmation** associant élus-professionnels-habitants. Ce groupe devant comprendre des gens qui habituellement ne sont pas entendus et/ou ne s'expriment pas. Ce groupe doit impérativement **acquérir une initiation de base au langage de l'espace**, formuler des hypothèses, des scénarios-tests qui seront mis en forme par les professionnels, puis débattus en interne avant de faire, le cas échéant, l'objet d'une concertation plus large (en phase 3 , dite « images-exemple et concertation ») .

Il est essentiel que l'étape de programmation, travail « sérieux » et peu médiatisé, prenne en compte les résultats des enquêtes, en particulier auprès des « taiseux », pur les confronter à la réflexion des programmistes, urbanistes etc ...

Cette étape de programmation a pour but de distinguer le possible et l'impossible, et de permettre aux élus de procéder à un premier cadrage politique sur ce qu'ils veulent et ne veulent pas, et ceci au sein d'un groupe restreint où ils sont confrontés à une « microsociété » d'interlocuteurs variés ; La qualité de ce dialogue est aussi le moyen de désamorcer les pièges des étapes ultérieures ouvertes à un public plus nombreux.

Implication d'habitants futurs : Cas fréquent dans un projet urbain où par définition il n'y a pas encore d'habitants . Outre l'implication (par ex dans le groupe restreint de programmation) des « voisins » du projet, on peut procéder par « récits vraisemblables » sur la base des clientèles potentielles du futur quartier : Ces récits peuvent prendre la forme de brèves histoires de vie(imaginées) de différentes catégories d'habitants futurs : cela permet de tester des idées de programme, et aussi de faire réagir en phase concertation .

DEONTOLOGIE EN MATIERE DE REPRESENTATION DES PROJETS

L'essentiel est de solliciter l'intelligence des participants en refusant de montrer seulement des images de séduction, en phase concertation, et même en phase communication . Ce qui est éclairant et qui parle à l'intelligence du spectateur-participant , c'est la **comparaison entre une image d'ambiance et une image plus technique ou plus austère**, qui montre l'échelle ou « l'ossature » d'un lieu, de tel

espace creux projeté etc ...

ECHELLES DE GOUVERNANCE ET ATELIERS D'URBANISME

Entre SCOT et PLU, il est frappant que l'échelle du « voisinage intercommunal », qui correspond à une réalité vécue et à des pratiques, n'ait le plus souvent pas d'existence en matière d'urbanisme. On passe alors du PLU communal à l'idée de PLU d'agglomération ... mais ne faut-il pas penser davantage à des PLU par groupes de communes qui ont des liens fréquents ?

Ateliers d'urbanisme : il est frappant que beaucoup de communes renforcent ou créent des « services de l'urbanisme » qui ne font que du réglementaire, de l'instruction de dossiers, et pas d'études préalables ; or, **je ne vois pas comment il peut y avoir d'implication des gens dans les projets urbains sans outils professionnels pour faire émerger cette implication et pour la soutenir** .

Ceci ne peut guère être la mission des agences d'urba, dont les missions se situent, en principe, à une échelle plus large (agglo, aire urbaine, grands dossiers intercommunaux...) . Donc, pourquoi pas relancer l'idée **d'ateliers (publics) d'urbanisme et d'architecture à l'échelle d'intercommunalités de voisinage**, mais **qui travailleraient main dans la main avec les agences d'urba**, voire seraient rattachés à la même fédération nationale (la FNAU) ?

Philippe VERDIER
Sociologue
Urbaniste IFU/SFU
Qualifié OPQU
32 bis rue du petit chasseur
45000 ORLEANS
02 38 54 46 16
06 83 17 95 06
verdier.urbaniste@wanadoo.fr